



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

NASKEO Environnement
à l'att. de Melle HUET
52 rue Paul Vaillant Couturier
92240 MALAKOFF

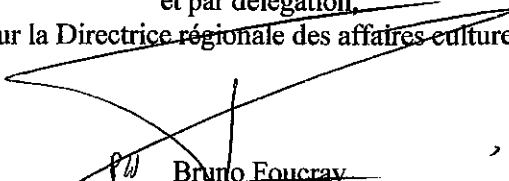
Affaire suivie par : Claire BESSON
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 84
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : claire.besson@culture.fr
BF/CB/ [2011-379] 2011 n° 0808
Votre dossier réf.: courrier en date du 20/01/2011

Paris, le 07/02/2011

Le projet qui m'est parvenu sur la commune de Ecuelles, Zone de la Renardière (le long du chemin des Montelièvres), cadastré Section ZB - parc. 123 à 133, compte tenu de son importance (surface de 2 ha à proximité de deux diagnostics négatifs), n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous informiez la Direction régionale des affaires culturelles / service régional de l'archéologie de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions du code du patrimoine, art. L 531-14.

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles


Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France